

Restaurer un jardin : la proposition du paysagiste et le choix du propriétaire

Dominique Pinon, architecte-paysagiste

Il y a une dizaine d'années les paysagistes s'intéressaient peu à l'histoire des jardins. On estimait que leur travail devait plus s'inscrire dans un contexte contemporain. La situation a heureusement changé et mon intervention dans ces journées d'études témoigne de la démarche nouvelle de l'activité professionnelle du paysagiste.

Genèse de la commande

En juillet 1997 à l'occasion du pré inventaire des parcs et jardins remarquable des Yvelines, mené à l'initiative du ministère de l'Équipement, de l'Agence des Espaces verts d'Ile-de-France et l'Association des parcs et jardins des Yvelines, une première rencontre a lieu avec les propriétaires d'une maison située dans la vallée de Chevreuse, leur jardin faisant partie des « jardins remarquables », pour son grand potager du 18^{ème} siècle.

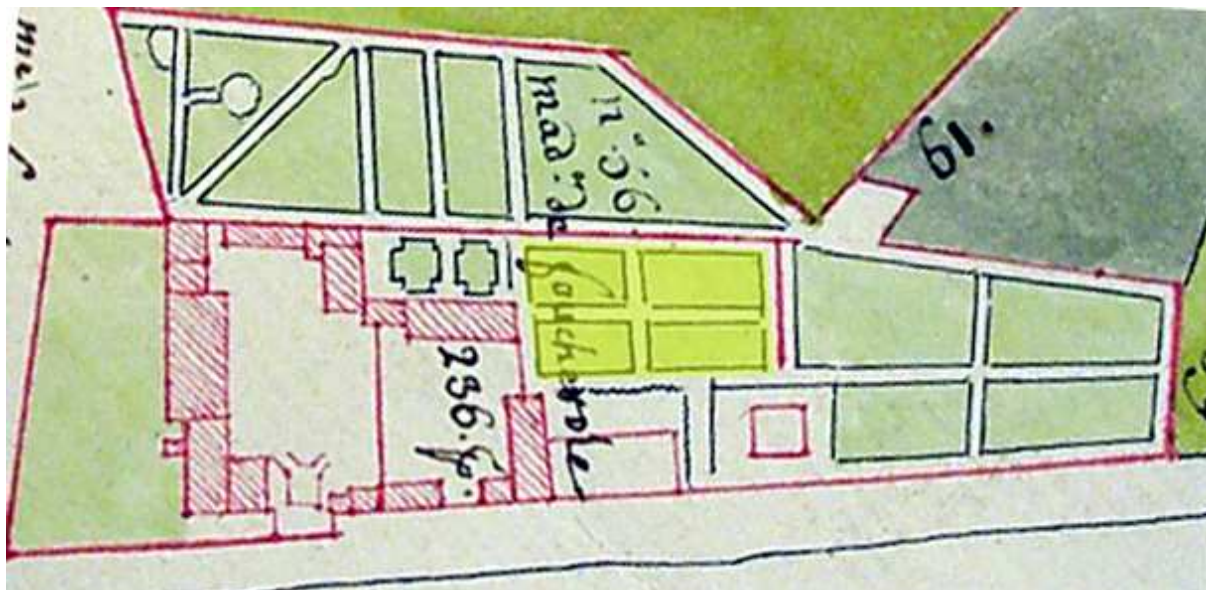
En janvier 2007, les propriétaires nous recontactent pour effectuer des recherches historiques en vue d'un réaménagement autour de la maison. Il est convenu d'une recherche exploratoire d'un mois sur la période du 18^e siècle et d'une simple collecte documentaire sur les 19^e et 20^e siècles. En février 2007, à l'issue de la remise de ce premier rapport, il est demandé une recherche complémentaire sur le 19^e siècle et sur d'éventuels documents attestant le réemploi de matériaux issus de la destruction de l'abbaye de Port-Royal pour la construction du bâtiment. En avril 2007, après avoir remis ce second rapport, il nous est demandé une esquisse de restauration des jardins sur les abords immédiats de la maison.

En parallèle, un changement important eut lieu dans la demeure, qui se réorganisait au niveau des pièces à vivre du rez-de-chaussée, devant aboutir à deux nouveaux percements qui allaient donner sur les jardins. D'une manière plus générale, les liens maison-jardin devaient être repensés. Au delà d'une reprise de « l'esprit 18^{ème} siècle », il fallait répondre à de nouveaux besoins contemporains.

Le site

Cette propriété est située sur la commune de Magny-les-Hameaux, dans la vallée de Chevreuse, déjà protégée au titre des sites.

Un plan du canton de Magny l'Essart (ancien nom de la commune de Magny-les-Hameaux), de la fin du 18^{ème} siècle, détaillait l'organisation assez schématique des bâtiments, autour d'une cour cernée d'une ferme attenante et en particulier d'un potager, qui est actuellement l'élément décoratif majeur du jardin.



En jaune : la partie des jardins concernés par l'intervention.

**Détail du plan du canton de Magny l'Essart
où se trouve la ferme appartenant à l'abbaye de Saint-Cyr. 1788.**

Archives Nationales, N/II/Seine-et-Oise/152.

Le bâtiment date du début du 18^{ème} siècle, il a été édifié par Pierre Cailleteau dit Lassurance (1655-1724), architecte du roi, qui travaille dans l'ombre de grands architectes : Robert de Cotte puis Jules-Hardouin Mansart. D'un côté du bâtiment se trouve une cour, de l'autre un jardin qui a été transformé en jardin paysager donnant vers la vallée de Chevreuse.



Vue de la cour vers l'allée du potager

Cet espace le long des anciens parterres, dans l'axe du potager, avec ces maigres tilleuls qui essaient désespérément de grandir et un reliquat de parterres, avec des buis taillés en demi-cylindre et des cyprès, ne satisfaisaient pas les propriétaires.

Cet espace conçu dans les années 1920 n'est plus vraiment un espace du 18^{ème} siècle avec des arbres qui cachent le potager, qui est l'élément le plus intéressant du site.

Il fallait synthétiser l'apport de l'histoire sur le site actuel.

Les apports de l'histoire dans la lecture de l'état actuel

Le jardin du 18^{ème} siècle s'insère dans un petit domaine d'agrément et d'utilité dont la dimension « domestique » est originale et qui s'est réalisé progressivement :

- entre 1713 et 1724 par l'architecte Pierre Cailleteau : maison, abords et potager
- entre 1724 et 1735, par sa veuve : abords de la maison côté nord

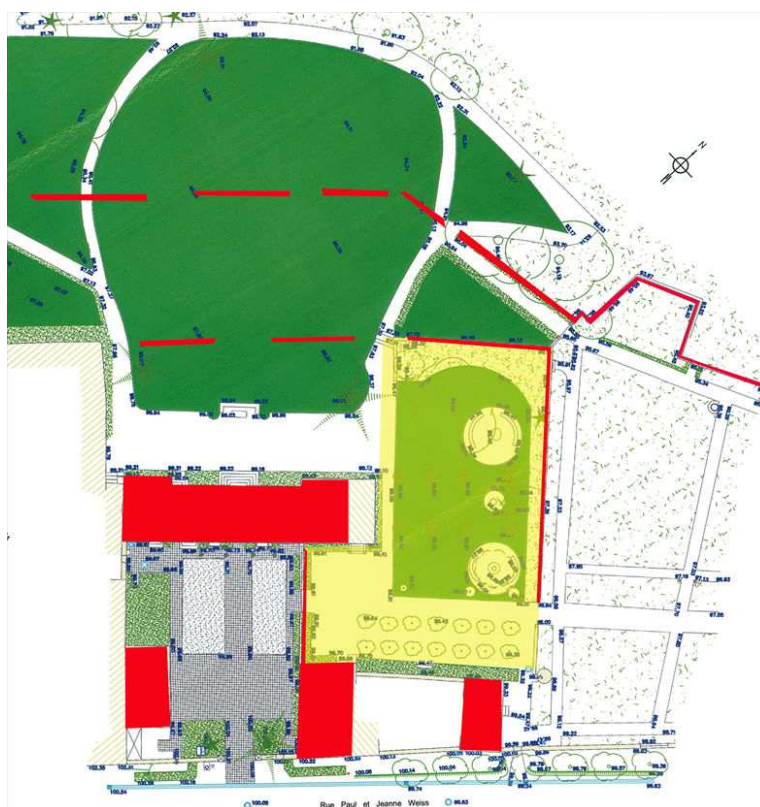
Son fils Jean, architecte du roi lui aussi (surtout connu pour ses commandes de Madame de Pompadour) semble avoir très peu intervenu sur le site.

Les principales structures du jardin du 18^{ème} siècle, à savoir les murs, sont restés en grande partie en place, donnant au site son caractère.

Le parc paysager du 19^{ème} siècle permet au jardin de s'ouvrir sur son paysage et complète discrètement la partie spectaculaire du domaine constituée du potager.

Les petits parterres réguliers restaurés en 1920 présentent aujourd'hui un dessin quasi disparu de par le développement du végétal. Les magnolias, juniperus, plantes de terre de bruyère, etc. contribuent à ne plus évoquer l'atmosphère du 18^{ème} siècle.

La recherche des sources d'archives a surtout porté sur les minutes notariales dont les différents actes de vente permettent de suivre l'évolution du domaine.



L'évolution des tracés

En rouge : les structures du jardin au 18^{ème} siècle,
en jaune : la portion des jardins concernés par la commande,
en fond : le tracé actuel.

Quelle fut alors la démarche de restauration du jardin ?

La topographie du site est remarquable : le domaine comporte un jardin en pente, en bordure d'un plateau ainsi qu'un potager à flanc de coteau, le tout donnant sur un vallon au fond duquel coule le ruisseau de Gironde.

Les abords du domaine restent relativement peu urbanisés malgré la création récente d'un lotissement le long d'un des côtés de l'ancienne allée d'arrivée. Cette dernière est résiduelle aujourd'hui et mériterait d'être replantée. Mais elle est située hors emprise foncière.

Une protection au titre des monuments historiques serait sans doute à envisager étant donné la matière maintenant accumulée sur l'histoire du domaine et sur l'ensemble « maison-jardins ». La découverte de documents attestant le réemploi de matériaux provenant de la démolition de l'abbaye de Port-Royal (jusque là « légende familiale ») a relancé l'intérêt patrimonial du site mais a freiné en même temps la phase de restauration des jardins.

Trois variantes furent proposées pour la restauration des jardins placés sur le côté nord-est de la maison, en encaissant de manière classique le parterre en un « boulingrin ». Cela permettait d'avoir une surface plane qui allait s'opposer à la pente du potager.

-une première variante proposait de remplacer les tilleuls de l'allée par des ifs.

-une deuxième variante accentuait l'axe du potager, en focalisant sur le point extrême du bout du potager et en continuant le jardin de camélias cloisonné entre la cour et l'espace intermédiaire.

- la troisième variante, retenue, avec notamment l'utilisation des parterres de « découpés ». Ce sont des parterres de fleurs installés sur les espaces les plus exposés au soleil et riches en essences et en fragrances, pour accompagner ce tracé très épuré.

En clin d'œil à l'histoire, il était proposé d'intégrer une statue de Pigalle, qui représente « l'Amitié » sous les traits de Madame de Pompadour, dont l'architecte Jean Cailleateau avait grandi dans cette demeure.

Conséquences et évolutions de cette démarche de restauration d'un jardin

Pendant l'étude le propriétaire a ouvert une perspective dans le bois afin d'offrir une vue vers la vallée. Il a aussi engagé une demande de protection au titre des monuments historiques, qui a eu pour effet d'arrêter dans un premier temps la restauration du jardin. En effet, la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France ne souhaite pas voir des modifications sur un site pour lequel une procédure est en cours, d'autant que la protection du domaine au titre des Monuments Historiques n'était pas acquise, même si l'intérêt du domaine est reconnu.

Deux raisons étaient évoquées: une partie du domaine bénéficie déjà d'une protection « Site classé » et la superposition des protections pose problème. D'autre part, la dernière extension de l'aile a été faite par le grand-père du propriétaire contre l'avis défavorable de la DRAC.

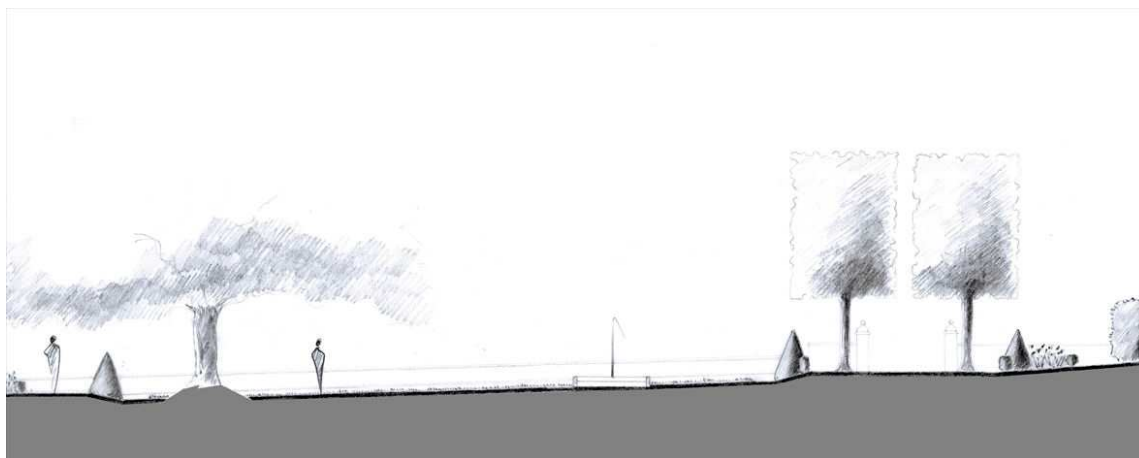


Anciens parterres remaniés vers 1920

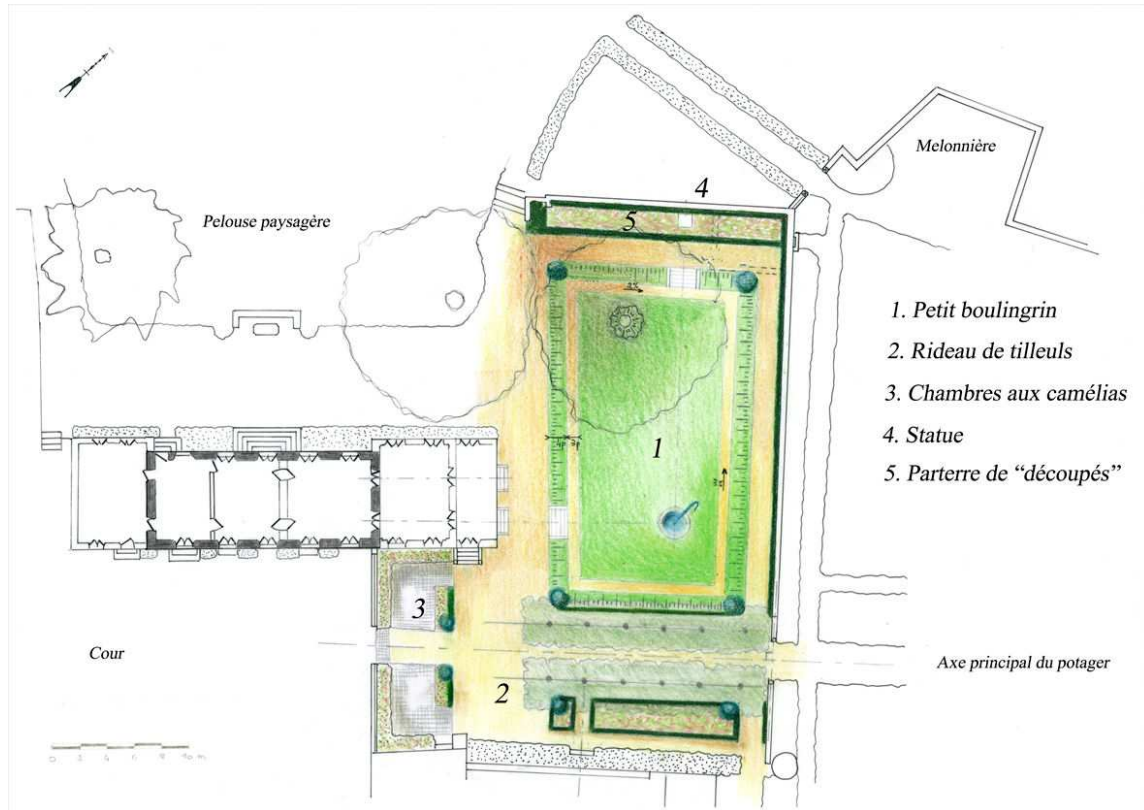
Le rôle du paysagiste

Une fois les recherches effectuées, il est nécessaire de transcrire « l'esprit du lieu » par une lecture contemporaine selon les principales réponses en matière de restauration : **restitution**, **évocation** ou bien **création**. Nous reprenons volontiers à notre compte ce que disait déjà l'historien des jardins Ernest de Ganay dans les années 1920 : « *Toute restauration d'un jardin est une récréation* ».

Cette petite intervention montre également les aléas de toute commande, la souplesse et le dialogue à conserver avec le propriétaire, comme avec les services de l'Etat.



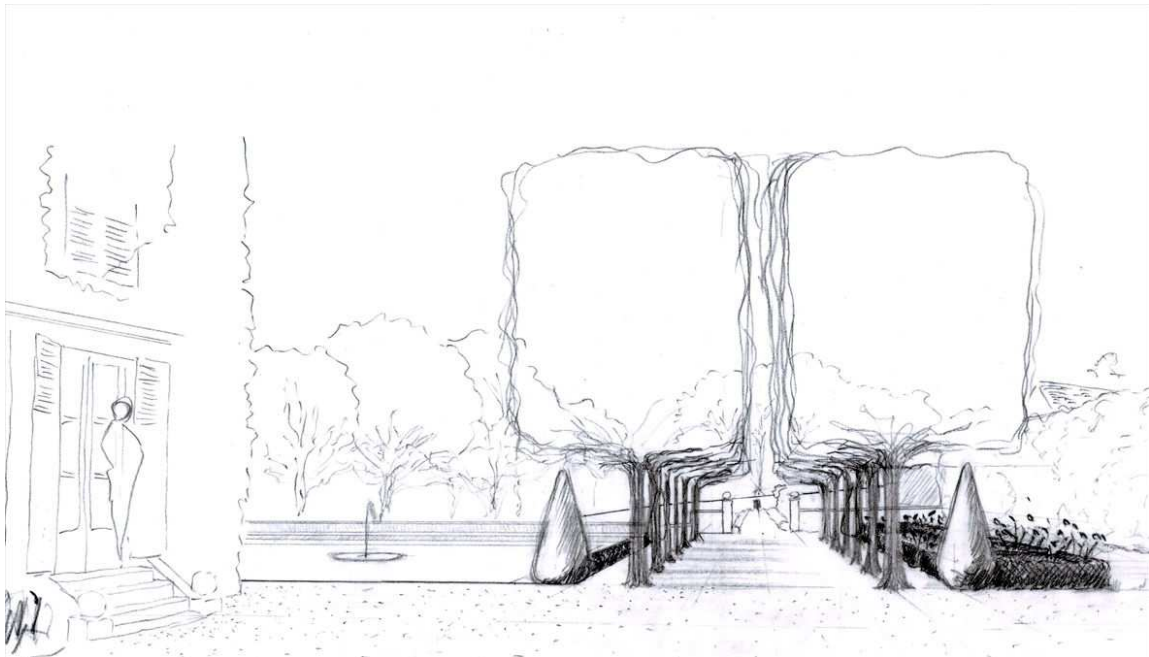
Coupe longitudinale sur le bowlingrin



Plan d'ensemble de restauration des jardins situés entre la maison et le potager



Vue vers la vallée après abattage de quelques arbres



La nouvelle allée de tilleuls vers le potager



L'allée du potager



« L'Amitié », par Pigalle, coll. R.M.N.

Du Samedi dix huit novembre 1713 vendu
à Monsieur Sage vingt huit pieds de planches
à Crispin le pied six ou deux huit pouces
y six quinze pieds de poteaux et de quatre
poutres quatre cordons six livres C
C
Du Lundi 20^e vendu à Monsieur petit bar
Le fils sixante six cinq poteaux de neuf
pieds de long chacun et de quatre à six
poutres de six pieds dix deux livres
à deux à six cinquante livres le six
six à six de quarante huit livres
quinze sols C
Du même jour livré à Monsieur de la Providence
quatre Milliers de petit Carron à grand
à six livres le Millier Balkan deux
livres C
Du mardi 21 novembre Livré à Monsieur
De la Providence quinze poteaux de neuf
pieds de long chacun et de quatre poutres
quatre poteaux cinq poutres plus deux poteaux
de six pieds de long chacun le de six
poutres quatre poteaux six poutres le deux
à deux poutres, six deux y six livres forme
de six pieds et deux de long chacun et
de quatre adonc poutres de six pieds
six poutres six livres et six poutres
six trois marches de trois pieds et deux
71^e - 30

Extrait du « *Registre de la vente provenant de la démolition des matériaux
de Port Royal des Champs de l'année mil sept cent treize* »,
A.N., L1035, dossier 174.